

SNES

AIX - MARSEILLE

PRIX : 2 € - MENSUEL - N° 326 - NOVEMBRE 2010



Non, la réforme des retraites ne passe toujours pas !

Mardi 23 novembre : poursuivre l'action !

Retraite, salaires, emploi, éducation

Journée d'action à l'appel de : FSU - CGT - CFDT - UNSA - Solidaires

Rejoignez le SNES : syndiquez-vous

Edito

D'aucuns voudraient nous convaincre que la séquence sociale est terminée. Réforme des retraites votée, gouvernement remanié, le mouvement social n'aurait d'autre choix que de renoncer. Media et politiques nous invitent maintenant à nous tourner vers les échéances électorales de 2012. Celles-ci sont essentielles, nul ne le nie. Mais une possible alternance dans deux ans et nos revendications seraient satisfaites ? La condition semble nécessaire, est-elle suffisante ?

Un début de réponse s'offre opportunément à nous en ce mois de novembre au cours duquel les grandes lignes des projets pour 2012 sont dévoilées. Sur la protection sociale et les retraites, on peut s'étonner d'entendre les experts aborder la question sous le seul angle du redéploiement de la génération du baby-boom vers les

génération montantes, sans même poser la question de ressources nouvelles. Sur l'éducation, en guise de propositions novatrices, en particulier pour le collège, c'est une antienne régulièrement conspuée : Ecole du socle commun

jusqu'à la fin du collège, polyvalence des enseignants, utilisation locale d'une part de la DGH, autonomie des établissements, professeurs des écoles en collège et réciproquement, poursuite de la réforme Chatel des lycées... D'aucuns osent même le retour du certificat d'études à l'entrée en sixième !

Reprennent les vieilles habitudes, comme s'il ne se passait rien en France en 2010 !

Le mouvement que nous venons de connaître marque pourtant une bascule idéologique. Les salariés, les fonctionnaires, les jeunes, refusent clairement les logiques politiques à l'œuvre depuis 30 ans. Ils ont ouvert des débats, esquissé des perspectives. L'intersyndicale doit maintenant lancer des Etats Généraux du mouvement social pour établir un corpus de revendications unitaires sur l'emploi et le travail, sur la rémunération du travail, sur les retraites et la protection sociale, sur le rôle de l'Etat et les services publics, éducation, santé, justice, sur la fiscalité et les prélèvements obligatoires.

Car ce n'est qu'en intervenant en permanence dans l'espace public, par l'action et le débat d'idées, que nous parviendrons à nous faire entendre. Plus que d'une alternance, c'est d'une alternative dont il est question aujourd'hui. Sans attendre.

Laurent Tramoni

Sommaire

Page 2 : Départements

Page 3 : Actualité

Pages 4-5 : Mobilisation dans l'éducation

Page 6 : Vie syndicale

Page 7 : Emploi

Page 8 : Mutations Inter



Vaucluse

Bonne gestion ?

Bonne... teau !

Aux abois dès juillet, et après avoir déjà fait les poches de 69 professeurs dépouillés de leurs heures de laboratoire, l'Inspection Académique a tenté de "se refaire" en jouant au bonneteau avec les heures d'enseignement dans les collèges du Vaucluse. Un jeu auquel les élèves et les profs perdent à tous les coups. Mais alors... qui gagne ?

"Je prends une classe de 6^e à Cavaillon, la voici à Orange ! Je cache ces 6 heures de théâtre à Orange, j'en fais une classe à Ste-Cécile... Où sont les profs ? Ici ?... Perdu !"

Rafler des heures dans un collège pour les distribuer dans un autre où les classes débordent 15 jours après la rentrée, c'est la méthode inédite "choisie" par l'Inspection Académique "au nom de l'équité et de la bonne gestion de l'argent public". En réalité pas d'autre moyen que redéployer quand la caisse de la DGH est vide. Problème : les collèges ponctionnés avaient commencé à fonctionner avec ces heures. Pour certains comme à Mazan, elles étaient si importantes qu'elles ont mérité deux jours de grève pour être conservées en partie, avec le soutien des parents et du SNES.

Pire, les collèges qui ont reçu des moyens n'ont pas vu forcément leur situation s'améliorer : toute embauche étant interdite, les classes créées ont dû être prises en charge en heures supplémentaires. D'où des aberrations pédagogiques comme à Vedène où la nouvelle classe de 6^e a... trois profs en français et deux en anglais ! Alors, "bonne gestion de l'argent public" ? Quand le résultat est en fait de dégrader partout le service rendu ? Il s'agit hélas bien plus d'une partie de bonneteau. Qui profite à qui ? Aux 18 764 foyers qui raflent la mise du bouclier fiscal, aux 8 871 établissements privés qui, financés par l'argent public mais relativement épargnés par les suppressions de postes, rafleront tôt ou tard la mise des parents déçus.

Bonneteau ou Roulette, Gin rummy, Poker, Pharaon... Pour l'éducation, c'est la ruine assurée !

ON NE JOUE PLUS !

Sébastien Massonnat

Bouches-du-Rhône

Une rentrée sous le signe de la pénurie

Les 88,5 postes supprimés à cette rentrée dans les collèges des Bouches-du-Rhône sont sans rapport avec la baisse constatée de 518 élèves et entraînent par rapport à la rentrée 2009 une baisse du H/E (de 1,22 à 1,21) et une augmentation des effectifs par classe (de 25 à 26).

Ces suppressions, directement répercutées sur les DGH, dégradent les conditions d'enseignement par l'augmentation des compléments de service et des heures supplémentaires et suppriment des dispositifs locaux d'aide aux élèves.

Les chiffres de dérogation d'entrée en sixième alliés à ceux de la diminution des effectifs d'élèves sur le bassin littoral nord de Marseille montrent également la ghettoisation consécutive à l'assouplissement de la carte scolaire dans les zones d'éducation prioritaire.

Ajoutons à ce tableau la diminution des personnels de vie scolaire (voir page 3) et nous obtenons tous les ingrédients d'une rentrée tendue au cours de laquelle les établissements se mobilisent autant contre les réformes régressives que nous subissons que pour dénoncer la dégradation des conditions de travail.

Julien Weisz, Serge Pillé

Hautes-Alpes

Pas de pause cinéma dans le mouvement social !

Les CTPD et CDEN de rentrée sont pour l'Inspecteur d'Académie l'occasion de nous inviter à un diaporama composé d'une série indigeste de tableaux statistiques avec pour conclusion : RAS dans les Hautes-Alpes.

Comme les années précédentes, il suffit de quelques chiffres pour réduire à néant cette piètre démonstration : 6 250 élèves pour 425 postes et 263 divisions en 2002, 6 120 élèves pour 401 postes et 241 divisions en 2010, une suppression de 24 postes et de 17 divisions pour une perte de 130 élèves en 8 ans ! Politique d'autant plus insupportable que les effectifs sont repartis à la hausse, avec 42 élèves de plus à la rentrée 2010, hausse qui se poursuivra avec les suppressions de postes maintenues de 2011 à 2013 !

On comprendra donc aisément que les représentants élus aient refusé d'assister à ces séances diapo, alors même que les personnels des lycées et collèges du département, les parents et les élèves se mobilisaient dans un mouvement d'une ampleur exceptionnelle ici comme ailleurs pour exiger de tout autre réforme.

C'est dans nos établissements et dans la rue, et pas dans les salons feutrés de l'IA, que nous appelons à amplifier ce mouvement face à un gouvernement qui prend l'eau de toutes parts et face à ses représentants zélés qui lui donnent la bénédiction dans les Hautes-Alpes.

Le S2 des Hautes-Alpes

Rentrée dans le 04

De pire en pire...

L'IA avait sous évalué les besoins réels : 70 élèves de plus à cette rentrée ! En 2009-2010 on comptait 37 divisions à plus de 27 élèves. C'est 57 à cette rentrée. Et la génération baby-boom de l'an 2000 arrive dans nos collèges dès la rentrée prochaine, difficile alors de ne pas s'inquiéter des conditions de travail ! Entre les stagiaires et les non-titulaires, le professeur titulaire se fait rare et souvent à cheval sur plusieurs établissements. Les moyens de remplacement sont quasiment inexistants.

Notons aussi la mise en place du projet "sport l'après-midi" au collège de Volx sans aucune concertation avec les enseignants ! Le Conseil Général a décidé de faire des économies sur le dos des collèges ; environ 200 000 € qui seront mis sur un compte bloqué. Que des mauvaises nouvelles donc ? Pas pour tout le monde ! L'école internationale de Manosque fait partie des rares établissements à voir sa dotation augmenter par le Conseil Général et bénéficie de passe-droit que même l'IA ne sait pas expliquer : pour 112 élèves en collège, l'école internationale avait 4 classes (28 par classe). Or, le 8 octobre, le nombre de classes était passé à 8 ! (donc 14 par classe !). Quelle chance... Et à propos, l'égalité des chances dans tout cela ?



Anne-Marie Lasfargues



Préparons l'avenir Mettons tout sur la table !

La Réforme des retraites a été promulguée comme elle a été préparée et votée : dans la précipitation. Les stratèges du Président escomptent ainsi faire oublier au plus vite le vaste mouvement de rejet qu'elle a engendré. Rien n'est moins sûr, car la politique injuste et inégalitaire de ce pouvoir n'a pas fini de faire sentir ses effets réels. La prise en compte escamotée des aspirations des salariés sur les retraites ne va pas tarder à rejaillir sous d'autres formes et sur d'autres dossiers. Avec la FSU, le SNES appelle à s'y employer en élargissant les plate-formes des actions à venir, comme celle décidée unitairement le mardi 23 novembre, aux ques-

tions de salaires, d'emploi (public et privé), de protection sociale, de services publics. En particulier, sur l'éducation, nous devons tout mettre sur la table, des difficultés rencontrées par les stagiaires sans formation aux vies scolaires et aux collèges exsangues, de la forfaiture que représente la réforme des lycées aux absences du système de remplacement. Avec en perspective une grande manifestation nationale pour nos métiers et l'éducation en janvier.

Laurent Tramoni

Retraites, salaire, emploi service public

Ancrons le mouvement social dans la durée

Forme majeure de réduction collective et solidaire du temps de travail, d'émancipation de la subordination salariale, le droit à la retraite heurte les marchés financiers qui entendent dicter leurs choix à des Etats aujourd'hui soumis. Enjeu éminemment démocratique, qui couvre tout le champ social : c'est bien ce qui a été perçu par la très grande majorité des Français qui soutient le mouvement.

Un mouvement porteur d'avenir

Le débat a lieu malgré le calendrier, les mensonges, la violence cynique et le mépris. Le syndicalisme apparaît comme un acteur public incontournable et légitime. Force de contestation sociale, d'expertise et de propositions, il assume ainsi sa part d'invention démocratique. Car dans la grève, dans la rue, dans les actions multiformes, il n'y a pas une plèbe archaïque, mais un peuple éduqué qui s'informe, s'organise, invente, devenant une puissante force de proposition.

Changer la donne sociale

Continuons à agir sur la retraite tout en élargissant la plateforme. Ainsi, la question du travail est primordiale, et ne saurait se limiter à sa "pénibilité". Il s'agit aussi du stress engendré par l'intensification du travail, par l'individualisation des rémunérations ou les formes technocratiques du management public. Plus largement, l'austérité aujourd'hui à l'œuvre plongerait nos pays dans la récession durable, l'explosion du chômage... et achèverait de vider les caisses de l'Etat.

Mais il est possible d'enrayer cette mécanique infernale. Unis, les syndicats peuvent multiplier les actions sous des formes diversifiées : pour défendre l'école et l'hôpital, l'emploi privé et public, pour nos salaires... Autant de sujets sur lesquels le syndicalisme peut provoquer le débat public et être force de propositions alternatives.

Faisons le dès maintenant, sans attendre 2012. Tant il est vrai que l'horizon de la démocratie ne se résume pas à un bulletin dans l'urne tous les 5 ans.

Josiane Dragoni

Vies scolaires décimées Utilité de l'action

En juin 2010, 84 Equivalents Temps Plein d'Assistants d'Education étaient supprimés dans les Bouches-du-Rhône. L'action menée par le SNES et les établissements concernés permit dès juillet le rétablissement de 21 ETP. Depuis la rentrée, les suppressions de postes concernent les emplois aidés : contrats CAE non renouvelés et non reconduits lorsqu'ils arrivent en fin de droit.

Cette situation provient des choix budgétaires : la politique d'austérité aujourd'hui suivie provoque un désengagement de l'Etat des dispositifs de traitement social du chômage (emplois aidés).

De nombreux établissements sont mobilisés pour dénoncer cette situation alarmante : pétitions, grèves, blocages par les parents d'élèves, rassemblements, médiatisation des difficultés rencontrées. Des délégations, accompagnées par le SNES, ont été reçues à l'IA, mais les réponses obtenues ne sont pas à la hauteur. L'IA garantit seulement le renouvellement en CUI des contrats qui peuvent l'être, contrats encore plus précaires et moins bien rémunérés, et compte effectuer un redéploiement de postes d'AED. Les Assistants Pédagogiques sont de plus en plus utilisés en vies scolaires. Ces solutions provisoires (incertitudes quant au budget 2011), première prise en compte d'une situation explosive et des demandes des établissements, sont pourtant insuffisantes. Elles accroissent l'instabilité et la précarité des équipes éducatives, elles déshabillent certaines écoles ou certains établissements pour en pourvoir d'autres.

Le SNES réclame le maintien du potentiel de surveillance dans les vies scolaires et appelle, à la suite du rassemblement du mercredi 17 novembre, tous les établissements à mener des actions collectives qui seules peuvent permettre d'obtenir des solutions satisfaisantes. L'action a permis des avancées : faire connaître les revendications légitimes des collèges mobilisés, obtenir la reconduction de contrats CAE. Poursuivons et amplifions la lutte...

Marion Chopinet, Séverine Vernet

Permanences AED, AP, AVS, CAE
le mardi et le vendredi de 14 h à 18 h.
Tél. : 04 91 13 62 81/82

AED, AP, AVS
Réunion vendredi 7 janvier
9 h-17 h Bourse du Travail Marseille
Pour être entendus
et défendus, syndiquez-vous !
Rejoignez le SNES !



Agir en CA

Les élections aux CA des établissements se sont terminées et les premières remontées partielles des résultats montrent une augmentation en sièges et en voix des listes SNES-FSU.

L'action des élus en CA est le prolongement du combat syndical pour veiller à ce que toutes les compétences décisionnelles du CA soient respectées sans empiéter sur les prérogatives de l'État, et empêcher qu'il soit une chambre d'enregistrement au service du chef d'établissement.

Il est le lieu de l'exercice d'un contre-pouvoir par rapport à la hiérarchie locale et aux choix du gouvernement. Il permet la rencontre et le débat avec les autres élus ATOSS, parents et élèves.

Il nous donne l'occasion d'interpeller les représentants des collectivités locales.

Les compétences du CA concernent bien des aspects du fonctionnement de l'établissement et portent

- **sur les principes de la mise en œuvre de l'autonomie pédagogique** avec l'emploi de la DGH, les modalités de répartition des élèves, le projet d'établissement, l'utilisation des moyens de l'accompagnement éducatif ou personnalisé,
- **sur les règles d'organisation** avec le règlement intérieur, l'organisation du temps scolaire, la sécurité et l'information des membres de la communauté éducative,
- **sur les questions financières** avec le budget, le compte financier, la signature des contrats et conventions et en particulier les contrats des AED/CAE.

Le premier CA doit être l'occasion de faire le bilan de la rentrée dans tous les domaines de compétences du CA et de se prononcer par des votes de vœux ou de motions sur ce constat.

Le chef d'établissement doit fournir l'ensemble des informations nécessaires pour que cet état des lieux soit le plus complet possible.

Il s'agira aussi d'affirmer la volonté des élus de tenir toute leur place et de montrer leur détermination à faire fonctionner l'établissement dans la transparence et la démocratie.

Portons notre projet

Une nation moderne qui cherche à sortir par le haut de la crise économique se doit d'investir dans l'Education, à l'opposé de la restructuration libérale de notre système éducatif. A l'encontre de l'aspiration sociale à la justice scolaire qui fonde le service public français, celle-ci borne l'horizon de la scolarité obligatoire à 16 ans, renforce la césure entre le collège et le lycée, et la séparation entre ceux qui poursuivront vers des études longues et ceux qui sortent du système éducatif. Les séries des lycées n'étant plus destinées à accueillir le plus grand nombre, on peut alors les uniformiser (réforme Chatel). Le collège n'ayant plus comme mission première de poser les bases d'une culture commune mais bien d'organiser le tri social, il faut, à l'inverse, le diversifier à

Rythmes scolaires

Investir le débat

Les rythmes scolaires participeraient à l'échec scolaire, il faudrait les bouleverser... L'implicite est toujours le même : le système scolaire dysfonctionne, et cela justifie toutes les coupes budgétaires. La méthode aussi est la même : quelques établissements expérimentaux ("cours le matin, sport et culture l'après-midi"), et des "Assises" plus ou moins préparées (le 1^{er} décembre). Les conclusions remplies de préjugés sont alors prévisibles : réduire le temps de cours, réorganiser la journée avec des activités "intéressantes" l'après-midi après une matinée de cours "ennuyeux", réduire les vacances. Augmenter le temps de travail des enseignants et supprimer des postes. Des alternatives existent pour lutter contre l'échec scolaire, alors investissons le débat, imposons une autre démarche ! Toute évolution des rythmes scolaires doit être fondée sur la concertation de la communauté éducative, attentive aux propositions des personnels, sur leur temps de travail et leur rémunération comme sur les besoins des élèves.

Lutter contre l'échec scolaire exige avant tout que l'on renforce l'école, investissons le débat !

Stéphane Rio, Florence Lopez

Rassemblement
Mercredi 24 novembre
14 h 30 devant le rectorat
Etablissements CLAIR
SNES-SNETAA-SNFOLC
SIAES-SUD Education

Etablissements CLAIR

En sortir, et vite !

Le projet avait été présenté aux collègues des collèges concernés comme une panoplie de moyens efficaces pour lutter contre la violence et l'échec scolaire de leur établissement. La crainte de perdre les maigres moyens supplémentaires de l'éducation prioritaire avait convaincu une partie des collègues d'accepter, quitte à voir le pouvoir du chef d'établissement renforcé, entre autre par le recrutement des personnels.

Dès la rentrée 2010, la réalité s'est imposée à tous : les suppressions de postes massives dans les vies scolaires et la réduction des moyens financiers n'ont pas épargné les CLAIR. Certains établissements comme Jules Ferry étant même les plus touchés. Aucune des améliorations promises n'a été mise en place. En revanche, les chefs d'établissement seront bien les recruteurs des enseignants qui muteront sur vœux spécifiques pour un contrat de 5 ans au prochain mouvement intra académique.

Car là se trouve la véritable ambition du projet CLAIR : autonomie et mise en concurrence des établissements, casse du statut de l'enseignant et mise en danger des règles du mouvement paritaire. Le



Haut Conseil d'Ecole ne vient-il pas de publier un rapport préconisant l'élargissement du dispositif CLAIR à l'ensemble des collèges de France ? Le projet de l'UMP n'en porte-t-il pas la généralisation ?

Il est en vérité fondamental de faire entendre le refus de ce dispositif par la profession ! En votant le refus du dispositif CLAIR à l'occasion des CA d'établissement, notamment comme l'a fait le collège Versailles à Marseille, il y a quelques semaines.

Mathilde Freu

Projet pour l'école !

outrance pour filtrer progressivement les flux d'élèves. Le collège est alors perçu comme un prolongement de l'Ecole primaire, une fin en soi pour une moitié de nos élèves, qui ne tarderont pas à comprendre le peu d'espoir que la Nation met en eux. Nourrie de poncifs sur l'école, cette conception de l'éducation renonce à préparer la cohésion sociale de la France de demain. C'est une approche frileuse de l'instruction, de la formation, de l'accès aux qualifications qui ne permettra pas à notre pays de former les salariés qualifiés, les chercheurs, les intellectuels dont il aura besoin demain. Les personnels de l'éducation, le SNES, sont porteurs d'une conception plus ambitieuse pour leurs métiers, pour l'Éducation. Nous le ferons savoir à tous dans les semaines qui viennent ! L.T.

Réforme des STI

Réforme délétère, mise en œuvre inacceptable

Contre la majorité de la communauté éducative, le gouvernement maintient le cap de sa réforme des séries STI et STL. En réduisant la spécialisation en STI2D, en rendant les enseignements plus théoriques, en supprimant les ateliers où les élèves au contact des systèmes réels retrouvent le goût d'apprendre, cette réforme rompt avec l'essence même de la voie technologique. La création des enseignements technologiques transversaux, l'évolution des programmes dans les enseignements de spécialité, l'introduction du Développement Durable (2D) créent des besoins lourds en formation. Reçu en délégation le SNES a pu interroger l'Inspection. Le plan de formation, dont la première phase commencerait en janvier 2011, ne correspond pas aux attentes des collègues.

La formation ne concernerait que 250 collègues sur trois ans, avec des volumes différenciés selon les profils et insuffisants. Individualisée, elle tourne le dos à la construction d'une dynamique collective qui seule peut donner du souffle à une réforme. Elle est conçue en dehors du temps de service, sans aucun allègement, ni moyens de remplacement.

La mise en œuvre au pas de charge de cette réforme est inacceptable. Avant qu'une rentrée soit possible, il reste à définir les espaces pédagogiques destinés à la mise en œuvre des nouveaux programmes dans les établissements, à choisir les matériels, à écrire les travaux pratiques, à coordonner les horaires, à former les enseignants.

Dans ces conditions, le SNES appelle l'ensemble des collègues à repousser dans le temps cette réforme et à refuser de participer aux journées de formation tant qu'elles seront proposées en plus du temps de service et qu'elles ne respecteront pas la spécialité des enseignants. Le SNES continue de demander une autre réforme de la série STI, qui renoue avec l'ambition qui avait su porter à la réussite des milliers de jeunes.

Caroline Chevé,

François Minetti (s1 du lycée J. Perrin),

Serge Jourdan (s1 du lycée Diderot)

Plus d'informations sur www.aix.snes.edu

STI Génie Civil

Non à la démolition !

Cette mise à mort des STI ne passe pas ! Notamment pour les enseignants de Génie Civil du lycée Diderot, seul lycée du BTP de l'académie. Les effectifs du bac STI Génie Civil sont en hausse régulière, et les entreprises du BTP sont très demandeuses des titulaires des BTS Bâtiment, Travaux Publics, Enveloppe du Bâtiment, Énergétique. Le secteur d'activité du BTP, qui est le premier employeur industriel avec près de 1,5 million de salariés, se trouve ainsi durement frappé par la casse de sa voie de formation. La nouvelle STI2D option Architecture et Construction (AC) n'est en rien une voie de remplacement. Le "tronc commun" est totalement déconnecté de l'option A.C. et aucun enseignant de Génie Civil ne saurait y enseigner. Les contenus mêmes des enseignements de spécialité ne sont plus du domaine du Génie Civil mais une bouillie de concepts aux noms ronflants liés à l'architecture, pour lesquels les enseignants de Génie Civil ne sont pas formés. Le ministère entend appliquer en force à la rentrée 2011. Il devra compter sur la résistance des enseignants de G.C. à la casse de leur métier.

Serge Jourdan



Formation des enseignants Continuer le combat !

En ce qui concerne leurs premières journées de formation à l'IUFM, le jugement des stagiaires varie selon les disciplines, avec le même reproche que les années précédentes sur l'aspect parfois trop théorique des premiers modules. Quant à leur stage en responsabilité dans l'établissement, le bilan est sans surprise : charge de travail énorme, gestion quotidienne de l'urgence, peu de temps pour se reposer et prendre du recul. La tentation de chercher des recettes ou des modèles à reproduire est très forte dès la rentrée pour nos jeunes collègues. Faute de temps, pour élaborer les cours, faire des recherches, confronter et échanger entre pairs, les stagiaires peinent à construire une identité professionnelle sereine. Le poids de la hiérarchie et sa proximité dans la titularisation les dissuadent parfois d'exprimer leurs difficultés.

Une promotion courageuse donc, et déterminée à se battre jusqu'à la titularisation, qu'il faut continuer à accompagner et à soutenir. Les militants du SNES s'y emploient.

Le retour à un service d'1/3 devant élèves et 2/3 en formation, bref à des conditions décentes d'entrée dans le métier, est plus que jamais une urgence.

Emilie Gendry

Elections à l'IUFM

Conseil d'école

CPVE

	%	Sièges
FSU	41	2
CGT	41	3
UNSA	18	1

	%	Sièges
FSU	49	3
CGT	37	2
UNSA	14	1



Tribunes des courants de pensée

Le SNES est constitué en courants de pensée, tendances qui portent différentes orientations au sein du syndicat. La tendance majoritaire, élue par les syndiqués pour assurer la direction du SNES est Unité-Action. Emancipation et Ecole Emancipée sont des tendances minoritaires. Vous trouverez ici leurs éléments d'analyse sur le mouvement des retraites.

Emancipation

Pourquoi le SNES n'a-t-il pas appelé à la grève générale ?

Malgré des millions de personnes en grève et dans la rue et malgré une opinion publique acquise au mouvement, pour l'instant le projet de destruction de nos retraites se poursuit. Ce n'est pas par malchance !

La stratégie syndicale (une série de temps forts, grèves et manifestations) est nécessaire mais pas suffisante. Il est illusoire de demander au pouvoir "d'entendre" le peuple. Il a entendu et il fait tout ce que le rapport de force lui permet de faire. Et nous ? Les directions syndicales ont laissé seuls les secteurs les plus mobilisés. Elles leur ont délégué notre colère et notre rage. Elles ont hésité, tergiversé, refusé d'entamer l'épreuve de force. Une telle stratégie ne peut pas gagner.

Il a clairement manqué un appel disant : "c'est le moment de se mettre en grève reconductible, de tout arrêter et de tout bloquer". Ce gouvernement du patronat et du CAC 40 a perdu toute légitimité. Le capitalisme organise le dumping social et la casse des acquis. Il est illusoire d'attendre 2012. D'ailleurs les gouvernements "socialistes" de Grèce ou d'Espagne font la même politique que Sarkozy. Nous devons repartir à la bataille. Dans l'unité, mais cette fois sans tergiverser.

Contact : pierre.stambul@orange.fr

Stage non titulaires (enseignants, CO-PSY, CPE ...)

**Vendredi 7 janvier de 9h à 17h
à la Bourse du Travail
(Marseille 3^e)**

Les suppressions des postes de titulaires entraînent un recrutement sans cesse croissant de non titulaires, sans respect de leurs droits ou accès à la titularisation. Ce stage permettra de faire le point sur les audiences, groupes de travail et CCP obtenus par le SNES et la FSU cette année, au Ministère et au Rectorat, de répondre aux questions de droits, et de débattre des suites de l'action.

Unité Action : le boomerang

Ua@aix.snes.edu

Ce mouvement est historique. Par sa durée, son unité, son assise interprofessionnelle et intergénérationnelle, par le soutien de l'opinion publique, par la diversité de ses actions, par sa capacité à poser la question du modèle de société.

Le Président passe en force. Mais nous poursuivons l'opposition à cette réforme, en tirant profit de la prise de conscience collective actuelle pour tout mettre sur la table : quel avenir pour la jeunesse, en termes de formation, d'accès à l'emploi, au logement, de sécurité professionnelle et sociale ? Quel partage des richesses, quelle fiscalité ? Quelles évolutions du travail ? Comment financer les dépenses publiques ? Quel rôle pour les Institutions qui fondent notre pacte national : Education, Justice, Police... ? Comment renforcer la démocratie ?

Il serait illusoire d'attendre 2012 : saisissons l'opportunité d'écrire ensemble, dans l'unité des salariés, des forces syndicales, les pages d'un projet social alternatif. Organisons-nous pour dialoguer avec les forces associatives mais aussi politiques pour peser dans l'élaboration d'alternatives nécessaires.

Renforçons le SNES, par une campagne volontariste de syndicalisation. Les salariés ont manifesté l'aspiration à un renouveau du syndicalisme unitaire, interprofessionnel, pluraliste et démocratique, à vocation majoritaire.

Le moment est venu de construire avec d'autres un nouvel outil syndical.

Ecole Emancipée : nous ne lâcherons pas !

Après le passage en force sa contre-réforme des retraites, le gouvernement continue de mépriser l'expression populaire qui s'est manifestée de façon croissante dans le pays pendant 2 mois.

Depuis la rentrée, les travailleurs et la jeunesse sont dans la rue par millions, cessent le travail, bloquent les accès des villes, des sites industriels, reconduisent la grève secteur par secteur, unis et déterminés contre la politique de ce gouvernement dont le but est de tarir les dépenses sociales et publiques au bénéfice des marchés financiers.

Si le SNES académique a largement contribué à la mobilisation de notre secteur et à la réussite de jours de grève rapprochés, l'Ecole Emancipée regrette son refus de lancer un mot d'ordre clair de reconduction qui aurait aidé à la confrontation avec le gouvernement.

Le SNES académique a également choisi de ne pas impulser l'unité à la base et de ne pas appeler aux AG éducation auxquelles participaient pourtant d'autres composantes de la FSU ; choix contradictoire avec la nécessaire coordination des luttes et de débat avec les collègues de l'éducation.

"De cette société-là, on n'en veut pas !"

En dépit du vote au Parlement, les actions, durables et multiformes, perdurent. Désormais, il faut mener toutes les actions possibles pour bloquer la promulgation de cette loi injuste, en particulier une manifestation nationale à Paris et mener les luttes sur le terrain de l'Education.

Les stages syndicaux

Les stages sont ouverts à tous les collègues et sont un droit qui permet d'avoir une autorisation d'absence. Il vous suffit d'adresser une demande d'autorisation d'absence au recteur sous couvert du chef d'établissement (modèle de demande accessible sur www.aix.snes.edu). Et n'oubliez pas de vous inscrire par mail au SNES ! (à l'adresse suivante : s3aix@snes.edu). En cas de difficulté, contactez la section académique.

Stage CPE

**Judi 16 décembre de 9h à 17h
au lycée Saint-Exupéry (Marseille 15^e)**

*En présence de Valérie Héraut,
secrétaire nationale de catégorie*

**Actualités, missions, conditions de travail,
revalorisation, actions**



Stage Langues vivantes

**Judi 2 décembre de 9h à 17h
au collège Barnier (Marseille 15^e)**

Les langues vivantes sont touchées depuis plusieurs années par une succession de réformes qui contribuent à la transformation profonde de notre enseignement.

Ce stage sera l'occasion d'échanger sur les nouvelles pratiques qu'induisent ces réformes successives, sur leur bien-fondé, sur ce qu'elles impliquent pour nos élèves et notre métier.

La question du remplacement Assurer la continuité du service public

Le bilan de la rentrée est préoccupant : à nouveau 20% du potentiel des TZR supprimé, et 60% des AFA avec compléments de service, allant jusqu'à 3 établissements pour les disciplines dites rares.

Le SNES rappelle les modalités du décret de 1950 accordant une heure de décharge hebdomadaire aux collègues affectés en compléments de service sur 3 établissements. De même, les affectations hors zone, non réglementaires, se multiplient. L'institution compte sur une providentielle "flexibilité" des professeurs TZR pour compenser la pénurie. Le recours aux personnels contractuels devient monnaie courante. Or pour optimiser encore l'utilisation des TZR, le gouvernement a besoin d'éliminer le décret de 50. Tel est l'objectif du BO du 14 octobre sur le remplacement. Les TZR sont au centre de la cible : s'ils sont en sous service, le texte propose de faire appel à eux dans l'instant, y compris dans un autre établissement, dans des disciplines connexes si besoin. S'ajoute à cela le projet ministériel de redéfinir et d'élargir les zones de remplacement : des zones académiques pour les disciplines rares et départementales pour les autres.



Le SNES refuse catégoriquement que la mission de remplacement, garante de la continuité du service public, se réduise à une stricte logique comptable consistant à mettre un adulte quel qu'il soit devant les élèves. La question du remplacement : les choix ministériels passent le plus clair de leur temps à l'obscurcir...

**Sandra Weisz,
Florence Perez**

Congé formation 2011-2012 Des choix aux conséquences négatives...

La campagne de candidatures au congé de formation au titre de l'année 2011-2012 a commencé. Les inscriptions se font par saisie informatique sur le serveur académique, du 2 novembre au 6 décembre inclus (AR avant le 13 décembre). ATTENTION ! Aucune demande hors délai n'est prise en compte !

Le groupe de travail d'octobre nous a permis de faire le point :

• Perspectives

Les perspectives ne sont pas bonnes ! Pour la deuxième année consécutive, le Recteur a décidé, contre l'avis unanime des syndicats, de réduire encore le contingent des possibilités dont on sait bien qu'il est déjà très insuffisant pour garantir le droit à formation des personnels.

Les chiffres sont parlants : 61 équivalents temps plein en 2009, 57 en 2010, 53 en 2011. En deux ans, ce sont presque 10 congés formation de 10 mois qui ont été supprimés.

• Bilan des congés formation attribués hors barème

Non seulement l'administration réduit le contingent mais encore, depuis trois ans, quatre congés sont donnés hors barème pour régler des situations difficiles, selon l'administration. En fait, le bilan a montré qu'ils ont été utilisés comme un "congé mobilité", en clair, pour permettre une formation en vue de quitter la fonction publique. C'est un véritable détournement des moyens consacrés à la formation des fonctionnaires !

Chantal Locher

ATTENTION !

Les modalités de candidature mentionnées dans le BA n° 507 du 18 octobre 2010 sont erronées.

ADRESSE DE SAISIE :

<https://appli.ac-aix-marseille.fr/conform>



Recherche non titulaires A moindre coût !

Les audiences du SNES et SNEP au Rectorat laissent mal augurer de la situation des non titulaires dans notre académie.

Car si notre Rectorat lance des appels désespérés pour les remplacements, si déjà plus de 1500 non titulaires sont en poste, le respect de leurs droits n'est pas assuré.

Nous avons dénoncé l'indignité de leur traitement : affectations, défauts de rémunération, classement en catégorie, accès au CDI, établissement des contrats, faux vacataires... Le Rectorat a pris note des doléances et cas présentés mais a réservé ses réponses pour la CCP du 25 novembre... sauf sur la vacation. Ainsi, les restrictions budgétaires conduiraient le Rectorat à recruter d'abord en vacation puis en contrat. Cela signifie une dégradation intolérable des conditions d'emploi. Nous invitons donc tous les collègues à se rassembler le 25 novembre devant le Rectorat à 10h30 et à s'inscrire au stage prévu le 7 janvier.

**Jocelyne François,
Marie-Françoise Verdy**

**Dispositif d'accompagnement
des personnels confrontés
à des difficultés de santé
Poste adapté**

**Aménagement de poste
Année scolaire 2011/2012**

**Date LIMITE de transmission des
dossiers de candidature :**

VENDREDI 17 DECEMBRE 2010
(délai de rigueur).

Cf. BA n° 508 du 8 novembre 2010
(modalités, fiche de renseignements, fiche de demande...).

Avancement d'échelon 2010-2011

La CAPA d'avancement des certifiés est prévue le mardi 14 décembre 2010.

La CAPA avancement d'échelon des CPE est prévue le vendredi 10 décembre.

Pensez à nous envoyer votre fiche syndicale de suivi.

Plus d'informations sur www.aix.snes.edu

Réunions mutations

Saisie des vœux dans notre Académie :
du VENDREDI 19 NOVEMBRE MIDI au MARDI 7 DECEMBRE 2010 MIDI

Saint-Auban	SNES - Immeuble des enseignants Clubières	Mercredi 1 ^{er} décembre	14 h 30
Gap	Local FSU	Mercredi 17 novembre	14 h 30
Briançon	Lycée d'Altitude	Vendredi 19 novembre	16 h 00
Avignon	SNES - 116 rue Carreterie	Mercredi 17 novembre	14 h 00
Avignon	SNES - 116 rue Carreterie	Jeudi 25 novembre	14 h 00
Marseille	IUFM Canebière	Mercredi 17 novembre	14 h 00
Marseille	SNES - 12, pl. G. de Gaulle	Mercredi 17 novembre	14 h 30
Marseille	IUFM Canebière	Jeudi 25 novembre	14 h-17 h
Marseille	SNES - 12, pl. G. de Gaulle	Jeudi 25 novembre	17 h 00
Marseille	SNES - 12, pl. G. de Gaulle	Vendredi 3 décembre	16 h 00
Aix-en-Pce	Fac de droit - Salle Portalis B	Mercredi 17 novembre	14 h-17 h
Aix-en-Pce	IUFM	Mercredi 1 ^{er} décembre	14 h-17 h
Aix-en-Pce	Lycée Cézanne	Jeudi 2 décembre	17 h 00

Réunion "dernières questions" : lundi 6 décembre au SNES
(12, place Général de Gaulle - Marseille) à 15 h

Spécial stagiaires

Comme chaque année, la période du mouvement inter-académique est cruciale pour les stagiaires. Pour vous aider à comprendre le mouvement et à élaborer votre stratégie, le SNES organise une série de réunions animées par les représentants élus par les personnels au niveau national et académique, les commissaires paritaires.

**Stage syndical
avec les militants du SNES**
sur la formation, la carrière,
les réformes en cours
dans l'éducation,
la mobilisation...
Jeudi 25 novembre à 9h30
à l'IUFM Canebière

SNES AIX - MARSEILLE N° 326 - Novembre 2010

Publication du SNES Aix-Marseille

12, place du Général-de-Gaulle - 13001 Marseille - Tél. 04.91.13.62.80 - Fax 04.91.13.62.83

Directeur de publication : J. DRAGONI - Photos : Nadine Baggioni-Lopez, Jean-Paul Nail, Gérard Chevé

Imprimerie SEILPCA - 19, cours d'Estienne-d'Orves - 13001 Marseille - Tél. 04.91.57.75.00

Périodique inscrit CPPAP 0210 S 05476 - Dépôt légal : 19 février 2009 - ISSN 0395-384 X

Tiré à 8 000 exemplaires - Prix : 2 € - Imprimé sur papier certifié PEFC (forêts gérées de façon durable)

91%
**de nos clients
nous trouvent très à
L'ECOUTE**

Crédit  Mutuel
Enseignant

n°1
**de la relation
client**

Crédit Mutuel Enseignant Aix-Marseille

• **Marseille** : 65, la Canebière - 13001 Marseille - Tél. : 0 820 02 56 49 - E-mail : cme13@creditmutuel.fr

• **Aix en Provence** : 6, place Jeanne d'Arc - 13100 Aix en Provence - Tél. : 0 820 30 01 85 - E-mail : cme13aix@creditmutuel.fr

Ces résultats sont issus des études : EDInstitut réalisée en mai-juin 2008 auprès d'un échantillon de 14 045 personnes, dont 1 182 enseignants et assimilés, du Podium de la relation client 2008 TNS Sofres BearingPoint (avril 2008 auprès de 4 000 personnes) et de l'étude réalisée en janvier 2008 par Cosmosbay-Vectis, Publi-News et Toluma auprès d'un échantillon de 3 161 clients des neuf principales banques de détail en France.